



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Convocation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal est convoqué en séance publique, le 14 septembre 2023 à 18h30 à la mairie, salle du conseil.

A Labergement-Foigney, le 7 septembre 2023,
Le Maire,

Bernard NAVILLON

Ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance
- Arrêt du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23 juin 2023
- ONF programme des coupes 2023/2024
- Remboursement d'un administré pour intervention sur le domaine communal (eaux usées)
- Création du parking rue du Grand Meix avec sollicitation dans le cadre de l'aide au Patrimoine des collectivités
- Plan Marshall amendes de Police et voirie communale Côte d'Or annule et remplace délibération 2023-15

Questions diverses :

- Point sur la consommation électrique de la salle des fêtes
- Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 9 septembre 2023
- Courrier de M. Sacquard
- Projet agrivoltaïque : présence de Mme Césarine FORNARA de l'entreprise BAYWA r.e.

**Séance du 14 septembre 2023 à 18 heures 30 minutes
Mairie**

Nombre de conseillers en exercice : 10 - Quorum : 6

Étaient présents :

M. BERTHAUT Claude, Mme CHRETIEN Rolande, M. COLARD Albert, M. HAUCK Laurent, M. KASALA Yves-Marie, M. MARTINENT Christian, M. MERCIER Alain, M. NAVILLON Bernard,

Procuration(s) :

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) :

Mme MOINET Valérie, M. ROUSSEL Eric

**Mairie de Labergement-Foigney – Réunion du conseil municipal du
14 septembre 2023**

Ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance
- Arrêt du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23 juin 2023
- ONF programme des coupes 2023/2024
- Remboursement d'un administré pour intervention sur le domaine communal (eaux usées)
- Création du parking rue du Grand Meix avec sollicitation dans le cadre de l'aide au Patrimoine des collectivités
- Plan Marshall amendes de Police et voirie communale Côte d'Or annule et remplace délibération 2023-15

Questions diverses :

- Point sur la consommation électrique de la salle des fêtes
- Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 9 septembre 2023
- Courrier de M. Sacquard
- Projet agrivoltaïque : présence de Mme Césarine FORNARA de l'entreprise BAYWA r.e.

**Délibération n°2023/19/001
Nomination du secrétaire de séance**

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil doit nommer un membre du conseil pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal, décide de nommer Mme Rolande CHRÉTIEN pour remplir les fonctions de secrétaire.

VOTE : Adoptée à la majorité

<p>Délibération Télétransmise en préfecture le : 15 septembre 2023 Publiée sur papier le : 15 septembre 2023</p>
--

**Délibération n°2023/20/002
Arrêt du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23 juin 2023**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 23 juin 2023 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

Le conseil municipal, adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 23 juin 2023.

VOTE : Adoptée à la majorité

<p>Délibération Télétransmise en préfecture le : 15 septembre 2023 Publiée sur papier le : 15 septembre 2023</p>
--

**Mairie de Labergement-Foigney – Réunion du conseil municipal du
14 septembre 2023**

**Délibération n°2023/21/003
ONF programme coupes 2023/2024**

2.8N

Vu les articles L211-1, L214-6, L214-10, L214-11 et L243-1 à 3 du Code forestier ;

Vu le décret n°2015-678 du 16 juin 2015 relatif aux conditions de mise en œuvre du 3^e alinéa de l'article L. 214-5 du code forestier

Vu le Règlement National d'Exploitation Forestière ;

Vu les articles 12, 14 et 15 de la Charte de la forêt communale ;

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale ;

Considérant la présentation faite par l'Agent patrimonial des parcelles proposées à l'inscription ou non à l'état d'assiette 2024 ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **SOLLICITE** le passage en coupe pour les parcelles 7 et 29 :

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe	Année programme	Propositions	Justifications
7	4.99	RCV	2022	PROPOSER 2024	
29	4.25	RS	2024	REPORTER 2026	ONF-RE/retard exploitation

VOTE : Adoptée à la majorité

Délibération Télétransmise en préfecture le : 15 septembre 2023 Publiée sur papier le : 15 septembre 2023
--

Délibération 2023/22/004

Remboursement d'un administré pour intervention sur le domaine communal (eaux usées)

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que M. PERRIER Christophe habitant au 5 rue de Cessey à Labergement-Foigney a demandé une intervention pour le regard tabouret situé devant sa maison le 17 août 2023.

Un bouchon se trouvait en aval côté égout et commune et après débouchage le fond du regard était plein de résidus.

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de rembourser M. PERRIER Christophe de l'intervention de l'entreprise "La compagnie des déboucheurs" d'un montant de 240€ TTC. En effet, cette intervention devait être à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, décide

D'APPROUVER le remboursement de la somme de 240 € TTC à M. PERRIER Christophe correspondant au débouchage du regard tabouret situé devant sa maison.

D'AUTORISER Le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

**Mairie de Labergement-Foigny – Réunion du conseil municipal du
14 septembre 2023**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Délibération Télétransmise en préfecture le :
15 septembre 2023
Publiée sur papier le :
15 septembre 2023

Délibération 2023/23/05

Création du parking rue du Grand Meix avec sollicitation dans le cadre de l'aide au Patrimoine des collectivités - plan Marshall - amendes de Police et voirie communale Côte d'Or annule et remplace délibération 2023-15

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet « création du parking rue du Grand Meix » pour un montant de 11 677,28€ HT,
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif, de l'aide au Patrimoine des collectivités - plan Marshall - amendes de Police et voirie communale Côte d'Or
- définit le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
DETR				
CD	Sollicitée	10 000€	50 %	5000 €
CRB				
AMENDES DE POLICE	Sollicitée	11 677,28€	25 %	2919,32 €
Autre (à préciser)				
TOTAL DES AIDES			%	7919.32 €
Autofinancement			30.5%	3757,96 €

- précise que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget de la commune,
- s'engage à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,
- atteste de la propriété communale du parking rue du Grand Meix.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Délibération Télétransmise en préfecture le :
15 septembre 2023
Publiée sur papier le :
15 septembre 2023

**Mairie de Labergement-Foigny – Réunion du conseil municipal du
14 septembre 2023**

3/8

Questions diverses :

- Point sur la consommation électrique de la salle des fêtes
- Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 9 septembre 2023
- Courrier de M. Sacquard
- Projet agrivoltaïque : présence de Mme Césarine FORNARA de l'entreprise BAYWA r.e.

Point sur la consommation électrique de la salle des fêtes :

En 2021, le Conseil a décidé de doubler le prix de la consommation électrique pour les locataires de la salle des fêtes, pour tenir compte des augmentations du prix de l'électricité. A partir de cette date le KWH est facturé à 0,50 €.

Pour la période du premier semestre 2023 la facture d'électricité s'élève à 580 €. Les 14 locataires ont réglé la somme de 380 € soit une moyenne de 27 € par week-end. Le reste à la charge pour la commune est de 180 €.

La salle a été prêtée à deux associations, le centre social de la plaine dijonnaise l'a utilisée 7 matinées et l'école, en période hivernale, se rend à la SUM pour des activités physiques.

Le Conseil considère, qu'actuellement, il n'est pas nécessaire de revoir les tarifs.

Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 9 septembre 2023 :

Melle Nina Bouhelier a été élue Maire.

Le CMJ a prévu deux réunions, le 1er octobre pour présenter et choisir leurs futurs projets d'activités et le 15 octobre pour préparer la cérémonie du samedi 11 novembre qui aura lieu cette année à 10 heures.

Courrier de la famille Sacquard :

Monsieur et Madame Sacquard ont transmis au maire et au conseil municipal des propositions d'investissements pour la commune.

Après en avoir pris connaissance et s'être réjoui de la contribution des habitants au développement de la commune, le Conseil décide d'étudier ces six propositions lors du prochain conseil municipal.

Projet agrivoltaïque : présence de Mme Césarine FORNARA de l'entreprise BAYWA r.e. :

Le conseil municipal a rencontré Madame Fornara et Monsieur Boutain de la société BAYWA.r.e. pour un éventuel projet agrivoltaïque sur les pâtis communaux des Paquiers Varins.

Une rencontre avec les agriculteurs concernés est prévue le mercredi 18 octobre prochain.

Les délibérations 2023/19/001 à 2023/23/005 ont été examinées au cours de cette séance à laquelle étaient présents, M. Bernard NAVILLON, Maire, M. BERTHAUT Claude, Mme CHRETIEN Rolande, M. COLARD Albert, M. HAUCK Laurent, M. KASALA Yves-Marie, M. MARTINENT Christian, M. MERCIER Alain, conseillers municipaux.

Le Secrétaire de séance,



Mme Rolande CHRETIEN

Le Maire,



M. Bernard NAVILLON

En application de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal lors de la présente séance a été affichée à la mairie le 15 septembre 2023.